



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Georgian Downs			
<b>Date</b>	13 août 2023	<b>Heure de départ</b>	18 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Partiellement nuageux (Temp. : 20 °C)	<b>Vent</b>	14 km/h Nord-Ouest	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	8	<b>Courses de qualification</b>	S.O.	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 70
<b>Paris mutuels</b>	\$ 141,109			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> Emma Pote	<b>Juge associé</b> Andrew Van'tWout
--------------------------------------	----------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Austin Sorrie a été retiré de quatre courses pour la soirée, car il purge actuellement une suspension de permis de conduite.

La suspension est prévue du 13 au 17 août, inclusivement.

Dans la Course 2, le cheval #3, "Cleveland U Bet", a été inscrit sur la liste des juges **Québec seulement**, pour les bris d'allure par Standardbred Canada.

Le cheval était admissible ici, en Ontario, depuis sa qualification le 12 juillet sur Grand River.

Le cheval a concouru sur Clinton, le 6 août, et a fait un bris d'allure sur une piste qualifiée comme **Bonne**, ce qui a permis au cheval de conserver son admissibilité.

Dans la Course 6, le conducteur du #8, "Tour Eiffel", (Travis Cullen), a été programmé par erreur.

2 Division **Prospect Series** (Courses 2 et 8) – Pouliches trotteuses de deux ans  
1 Division **Prospect Series** (Course 6) – Poulains trotteurs de deux ans

**Courses :**

Course 1 – Examen du bris d'allure survenu au #9, "Titanium Seelster", arrivé en 4<sup>e</sup> position, après le départ.

Le #8, "Royaltys Dream a été inscrit sur la liste des juges pour le test de Coggins.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #2, "Hapuna Beach", a été inscrit sur la liste des juges pour le test de Coggins.

Course 4 – Examen du bris d'allure survenu au #6, "Woodside Gearshift", arrivé en 8<sup>e</sup> position, après le poteau de ½ mille.

Le #4, "Holiday Hush", devra se qualifier pour la performance.  
Le cheval a terminé la course distancé.

Course 5 – Examen du bris d'allure survenu au #3, "Mr. Experience", tournant dans le dernier droit.

Le #1, "Impressive Dude", a eu amplement d'espace pour s'insérer dans le peloton devant le #3, "Mr. Experience".

Le #5, "Leading Resolve", a terminé la course avec de l'équipement brisé (protège-genoux).

Les fractions de la course étaient les suivantes : 28:0, 58:2, 1:27:3, 1:56:4.

Course 6 – Examen des bris d'allure survenus aux #1, "Teasin", arrivé en 8<sup>e</sup> position, #4, "Highly Prized", arrivé en 9<sup>e</sup> position, et #7, "Livingitlarge", arrivé en 8<sup>e</sup> position.

Le #4, "Highly Prized", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 7 – Rien à signaler.

### Course 8 – Enquête 1

Le #2, “Chaud Holliday”, (R. Holliday), arrivé en 2<sup>e</sup> position, a fait un bris d’allure dans le dernier droit.

Il n’a enfreint aucune des règles de la CAJO sur les bris d’allure.

Aucun placement n’est requis.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/0a8RxJtQmJs>

### Enquête 2

Le #4, “The Blondy”, (J. Ryan), arrivé en 4<sup>e</sup> position, a fait un bris d’allure après le départ et on a établi que le cheval avait fait un bris d’allure prolongé (25 foulées consécutives ou plus lors du bris d’allure).

Le #1, “Had Me A Whiskey”, (W. Henry), arrivé en 5<sup>e</sup> position, a fait un bris d’allure avant le poteau de 3/4 de mille.

Il a respecté toutes les règles de la CAJO sur les bris d’allure, notamment celle sur les bris d’allure prolongés.

Le #1, “Had Me A Whiskey”, arrivé en 5<sup>e</sup> position, a été placé en 4<sup>e</sup> position.

Le #4, “The Blondy”, arrivé en 4<sup>e</sup> position, a été placé en 5<sup>e</sup> position.

Liens pour les vidéos d’enquête :

[https://youtu.be/\\_z3MUGQHlaA](https://youtu.be/_z3MUGQHlaA)

<https://youtu.be/2WVPAhvG8vE>

Course 9 – Une obstruction a été attribuée au #4, “Go Nine O”, après le bris d’allure survenu au #1, “Machin A Trick”, après le poteau de 1/2 mille.

Aucun placement n’est requis.

Course 10 – Examen du bris d’allure survenu au #2, “Larjon Lucky”, arrivé en 8<sup>e</sup> position, après le poteau de 1/4 de mille.

### Réclamations :

Aucune